



**REPUBLIQUE FRANCAISE  
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE  
SEANCE DU 17 Juillet 2019  
DELIBERATION N°2019-32 DU COMITE SYNDICAL**

**PARTICIPATION AU SOMMET INTERNATIONAL DE L'INNOVATION EN VILLE MEDIANES**



**Le comité syndical, légalement convoqué le 10 juillet 2019 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 17 Juillet 2019 à 17h00, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.**

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,  
Isabelle BONNICEL,  
Alain BOURCIER,  
Daniel BOURGEOIS,  
Pascal CHARTIER,  
Jean-François DUBOIS,  
Nathalie FOREST,  
Sébastien GOSSET,

Guy HOURCABIE,  
Patrice JOLY,  
Vanessa LOUIS-SIDNEY,  
Pascal MOREL,  
Gilles NOËL  
Alain REININGER,  
Régine ROY,  
Denis THURIOT

Pouvoirs :

Mr François DUMARAIS a donné pouvoir à Mr Guy HOURCABIE,  
Mr Thierry FLANDIN a donné pouvoir à Mr Jean-François DUBOIS,  
Mr Jean-Charles ROCHARD a donné pouvoir à Mme Isabelle BONNICEL.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Régine ROY.

Le quorum état atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.



Considérant que le sommet international de l'innovation en villes médianes (SIViM) a pour vocation de fédérer des villes et agglomérations, des start-up et des grandes entreprises autour d'une ambition : la relance économique et démographique de territoires.

Considérant que la première édition a été tenue à Nevers en novembre 2018. En réunissant 2 700 personnes, Nevers Agglomération a réussi son pari : offrir une immersion passionnante dans la ville intelligente et démontrer que ce concept n'est pas réservé qu'aux métropoles. En effet, les villes médianes, où foisonnent les innovations partout dans le monde, peuvent aussi être des villes intelligentes. Sans prétendre rivaliser avec les références mondiales que sont le DLD de Tel Aviv et le CES de Las Vegas, le SIIViM a été un véritable succès, prouvant qu'une ville « médiane » comme Nevers était capable de bâtir ex nihilo un événement à la fois pointu et accessible aussi bien aux professionnels qu'au grand public.

 Vu le rapport n°9.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :**

- De valider la participation de Nièvre numérique au SIIViM France et International.

Les crédits budgétaires pour le déplacement des délégués de Nièvre numérique à Shawinigan seront prélevés sur le compte 6532 « frais de mission et de déplacement ».

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 19 dont 3 pouvoirs

Nombre de voix contre :

Nombre d'abstention :

**DELIBERATION  
PUBLIEE LE**

**LE PRESIDENT  
DU SYNDICAT MIXTE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/07/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/07/2019